

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 16 Mai 1876.

NOUVELLES LOCALES.

Au dîner donné avant-hier dimanche au Palais, on remarquait Son Exc. le Gouverneur Général, M. le Président du Tribunal Supérieur, M. le Secrétaire Général et M^{me} de Payan, M^{me} Marie Blanc, M. le Prince Radziwill et M. Bertora.

S. A. S. le Prince Héritaire a visité aujourd'hui le collège des RR. PP. Jésuites, ainsi que le Pensionnat des Dames de St-Maur.

Hier, lundi, a eu lieu l'installation de M. Alauzet, nommé Président du Tribunal Supérieur par ordonnance du 12 mars dernier. Son Exc. le Gouverneur Général, M. le Colonel Commandant Supérieur et MM. les Officiers des Gardes du Prince, M. le Secrétaire Général, M. le Maire de Monaco et les chefs des divers services de la Principauté avaient pris place sur des sièges réservés dans l'enceinte du prétoire. Un piquet de carabiniers, faisant le service d'honneur, occupait le fond de la salle d'audience. A dix heures, les Membres du Tribunal Supérieur montent sur leurs sièges; les Avocats et les Officiers ministériels sont à la barre. M. Alauzet, introduit par M. le Juge Bosano, s'assied sur un fauteuil, en face le Tribunal. M. le chevalier de Castellet, Avocat Général, a pris alors la parole; son discours élevé, substantiel, et empreint d'une grande élégance, a justement captivé l'auditoire. Après avoir payé un légitime tribut d'éloges au dernier président, M. le marquis de Bausset-Itoquefort, que d'impérieuses raisons de santé ont obligé à quitter son siège, il a fait connaître les titres qui avaient recommandé M. Alauzet au choix du Prince. D'abord chef de division au ministère de la justice de France, puis juge au tribunal de première instance de la Seine, le nouveau Président a laissé derrière lui la réputation d'un fonctionnaire éminent, d'un juge habile et intègre, d'un jurisconsulte savant, dont les ouvrages de législation ont été couronnés par l'Institut, et dont les traités juridiques font autorité dans les tribunaux français. L'attention de S. A. S. ne pouvait être attirée sur un magistrat plus éminent, et M. l'Avocat Général, en félicitant M. Alauzet d'en avoir été l'objet, adressait en même temps un délicat hommage à la sagesse du Souverain, qui, soucieux de la bonne marche du Gouvernement, a su en confier les diverses branches à des fonctionnaires honnêtes et distingués.

M. le Vice-Président Béranger qui occupait le fauteuil, a également souhaité la bienvenue à M. Alauzet que sa réputation de légiste avait précédé à Monaco, et, en terminant, il a dit qu'il était heureux de pouvoir, au nom du Tribunal, promettre au nouveau Président le concours le plus dévoué de tous ses membres.

Sur l'ordre de M. le Vice-Président, le greffier en chef a donné lecture de l'Ordonnance de nomination et du procès-verbal de la prestation de serment; vendredi dernier, Son Exc. le Gouverneur Général, délégué à cet effet, avait reçu le serment de M. le Président Alauzet, en présence de M. l'Avocat Général et de M. le Secrétaire Général du Gouvernement.

M. le vice-président ayant déclaré M. Alauzet installé dans ses fonctions, l'a invité à prendre possession du fauteuil de la présidence. Ce dernier prend alors la parole. Son discours produit sur tous la plus favorable impression. D'une voix émue, mais claire et nette, il remercie d'abord ses collègues de leurs bienveillantes appréciations et il se félicite d'avoir été mis à la tête d'un tribunal qui a toujours été présidé par des magistrats éminents et où le ministère public est représenté par un Avocat Général dont l'esprit égale la science; la providence n'a pas seulement prodigué à cette contrée privilégiée toutes les richesses de la nature, elle a voulu compléter son œuvre en lui donnant un Souverain qui consacre ses soins et ses veilles à féconder et développer les germes de la prospérité publique, et qui dans tous ses actes n'a cessé de professer pour le droit et la justice le respect le plus absolu.

Cette cérémonie a eu un caractère particulièrement digne et sérieux; elle a produit le plus favorable effet sur l'auditoire qui a pu se convaincre que la Magistrature tenait dans la Principauté le rang élevé auquel elle a droit dans tout pays bien gouverné.

Le modèle en plâtre de notre future cathédrale, réduite à deux centimètres par mètre, a été exécuté à Paris, par M. Lacroix, sous la direction de l'architecte, M. Lenormand.

Ce modèle, élevé sur un socle de 1 mètre 23, a pour base une plaque de marbre de six centimètres d'épaisseur. Il est exposé provisoirement dans la chambre ardente du Palais, où le public est admis à le voir.

L'architecture du monument projeté appartient au style Roman; disons quelques mots de l'architecture Romane qui florissait au XI^e et XII^e siècle. Le style Roman, qui a certaines affinités avec le

style antique, est très caractérisé et par conséquent, facile à reconnaître. La partie supérieure des fenêtres, des portes et des arcatures est invariablement à plein cintre, c'est-à-dire de forme circulaire. L'Église Romane a la forme d'une croix latine, avec une longue nef flanquée de deux nefs latérales, coupées par un transept généralement court; le chœur, qui occupe le tiers de la longueur totale, est terminé par un mur semi-circulaire formant un hémicycle nommé abside. Les murs extérieurs sont peu ornementés; les contreforts formés par des piliers carrés, ont peu de saillie et sont généralement reliés par une série de petites arcatures. Tout autour de l'édifice, au-dessous du toit, règne une corniche supportée par des consoles appelées modillons ou corbeaux plus ou moins sculptés; la façade du fronton triangulaire est la partie la plus décorée et garnie de bas-reliefs. L'Église Romane se complète souvent par une crypte et un double chœur.

Le caractère général est sobre, sévère, majestueux, avec des contrastes de surfaces planes et de surfaces travaillées; l'architecture Romane, un peu lourde et épaisse, est plus solide et moins coûteuse que l'architecture ogivale plus svelte et plus nerveuse.

Les principales églises Romanes sont Notre-Dame et Saint-Savin, du Poitou; St-Trophime, d'Arles; la cathédrale de Laon; St-Sernin, de Toulouse; St-Etienne, de Nevers; Notre-Dame du Port, de Clermont; St-Front, de Périgueux; St-Marcel, de Pavie; St-Jacques, de Compostelle. La plupart des Églises des bords du Rhin appartiennent à l'école Romane, et plusieurs d'entre elles sont très remarquables.

Revenons au modèle de la cathédrale de Monaco. Le parvis qui précède la façade principale a 250 mètres superficiels; il s'élève au-dessus du sol dont il suit l'inclinaison avec une hauteur qui varie de 4 à 7 mètres. Il est soutenu par un mur demi-circulaire orné d'arcatures à modillons et renforcé par six pilastres contreforts. On accède au parvis par deux escaliers à double évolution sur les côtés; l'escalier placé dans la direction du tribunal a 14 marches, l'escalier placé dans la direction de l'Évêché en a 28. Un escalier de six marches ayant toute l'étendue de la façade, permet d'accéder du parvis dans l'intérieur de la cathédrale. La longueur du monument, de la façade à l'autre extrémité, c'est-à-dire à l'abside, a 66 mètres. La largeur, entre les transepts, est de 34 mètres; enfin la largeur des trois nefs est de 23 mètres. La cathédrale a donc une superficie intérieure de 1,427 mètres et pourra

contenir plus de trois mille fidèles.

La façade a 20 mètres de hauteur; elle est surmontée d'un clocher carré terminé par une pyramide obtuse à 4 pans; elle est composée dans la hauteur de trois parties; à la partie inférieure s'ouvrent trois portes à plein cintre. Le grand portail est accompagné de deux pilastres ornés de deux colonnes isolées et en retraite de deux autres colonnes isolées; les archivoltas sont richement ornées de moulures. Le tympan renfermera un groupe sculpté; les portes latérales, moins importantes, n'ont pas de pilastres, mais elles sont flanquées, de chaque côté de trois colonnes isolées. Une frise, qui représente, une longue suite de bas reliefs, sépare la partie inférieure de la seconde partie, composée dans le milieu, au-dessus du portail, de trois grandes baies à plein cintre, surmontées d'arcs reposant sur des consoles en saillies; au-dessus des portes latérales, une arcature, et des fenêtres géminées, surmontées de trois autres fenêtres feintes décorées d'archivoltes. Enfin le clocher qui s'élève du milieu de la façade est divisé en trois étages: chaque face des deux premiers est percé de deux fenêtres à colonnes isolées, la troisième de quatre fenêtres accolées reposant sur des colonnes également isolées. Cette disposition lui donne du jour et de l'élégance. Si, après avoir quitté la façade principale, on se porte sur les côtés du monument, on remarque que la façade latérale qui commence par deux tours, l'une ronde servant de chapelle, l'autre carrée et réservée à l'escalier du clocher, se décompose dans la longueur en trois parties: 1° la partie comprise entre la façade principale et le transept; 2° le transept; 3° la partie comprise entre le transept et l'abside.

Dans la hauteur de la façade latérale, on aperçoit les saillies de bâtiment s'étageant au-dessus les uns des autres. La première servant de couverture aux chapelles, la seconde à la nef latérale, la troisième à la grande nef. Chacune des façades superposées est percée de cinq fenêtres et s'appuie sur cinq contreforts avec couronnement et pente imbriquée, d'autant moins ornés qu'ils sont plus éloignés de l'œil du spectateur.

Le transept offre une saillie de 5 mètres; les deux façades, longues de 10 mètres, présentent, comme la façade principale, une porte et des fenêtres surmontées d'une arcature triangulaire et découpée. Après le transept, s'élève jusqu'à la hauteur des fenêtres du second étage du transept, un corps de bâtiment rectangulaire long de 7 mètres 50, percé d'une porte surmontée d'une fenêtre au-dessus de laquelle figurent trois autres fenêtres terminées par une galerie. Le bâtiment, du côté de l'Evangile, est réservé aux tombeaux des Princes, et celui du côté de l'Épître aux tombeaux des Prélats.

Enfin arrive l'abside, disposé comme à St-Hilaire et à St-Savin du Poitou, c'est-à-dire formé par cinq rondes ou chapelles rayonnant autour du maître-autel. Les chapelles sont circulaires, sauf celle du milieu qui est à pans coupés.

Sur la toiture et au-devant du chœur, s'élève une tour hexagone servant de dôme à la coupole qui précède le chœur; en arrière, à droite et à gauche de cette tour, deux autres tours ornées qui sont la répétition réduite du clocher, et enfin, au-dessous de ces tours carrées, des clochetons de forme ronde.

Les ornements employés dans l'ensemble de l'édifice sont composés d'imbrications, torsades, têtes de clous, billettes, zig-zags, méandres, etc.

La réduction en plâtre, très finement modelée, donne une idée bien complète de la nouvelle cathédrale qui, comme on le sait, s'élèvera sur l'emplace-

ment de l'ancienne, également église de l'architecture Romane, et, dès maintenant, on peut juger de l'ensemble de l'édifice qui sera grandiose et harmonieux. Déjà les premières assises se montrent au-dessus du sol, et les travaux seront continués sans interruption. Mais en raison de leur importance, un temps assez long est nécessaire à leur achèvement. Il ne s'agit pas, en effet, d'une construction ordinaire; la taille des pierres, le dressement des colonnes, la sculpture des chapiteaux, des frises et des tympanes, la mise en œuvre des matériaux à une hauteur considérable, exigent des soins qui entraîneront de longs délais. Au Moyen-Age, siècle de foi, qui fut l'ère par excellence des monuments religieux, l'édification d'une église employait successivement plusieurs générations d'ouvriers, et rarement un architecte — on disait alors un maître des œuvres — fut assez heureux pour voir l'achèvement de son entreprise. Un siècle suffisait à peine pour mener à bonne fin ces gigantesques basiliques. Pendant ces longs délais, le mode architectural se transformait, et nombre d'églises, commencées dans le style Roman, ont été achevées dans le style Ogival. Celles qui offrent une unité complète, sont des plus rares. Mais tout cela est bien changé. On fait maintenant en moins de dix ans le travail d'un siècle. Dans un temps prochain, les fidèles et les étrangers pourront admirer la cathédrale, de style franchement Roman, dont le Prince Charles III a voulu doter la ville de Monaco.

Les travaux qui viennent d'être exécutés dans la Principauté pour l'attache de la route de la place d'armes à la frontière ouest ont fait ressortir une curieuse particularité géologique. Les éclats de mine pratiqués à la pointe nord du Château, ont mis à découvert des stries régulières et polies comme du marbre. Ces empreintes très reconnaissables et caractéristiques, existant dans la masse même du rocher, ne peuvent provenir que de puissants glissements survenus lorsque la pâte qui les constitue était encore à l'état de formation molle. Ce fait dément l'opinion de quelques géologues qui avaient remarqué des traces pareilles à la Tête de chien et à Eza, et qui les avaient attribuées à l'action des glaciers. Evidemment, la période glaciaire a eu peu d'action dans nos contrées, et il faut en venir à la théorie de M. de Chambrun de Rosemont. Ce savant rapporte le relief de nos côtes à des soulèvements et affaissements successifs, et, pour ce qui regarde les formations de galets des environs de Nice, à l'action, sous différents niveaux, de pluies véritablement diluviennes.

Une note à ce sujet vient d'être lue par M. Ch. Domergue à la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

L'ouverture du service d'été sur le chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée aura lieu irrévocablement le lundi 22 mai courant. Cette ouverture du service qui avait été fixée pour le 15 de ce mois, a dû être retardée, à cause de la mise en exploitation de quelques petits embranchements et de l'achèvement de la double voie entre Toulon et Gonfaron.

Nous remercions la Compagnie des améliorations successives apportées à la gare de Monaco; à partir de l'ouverture du service d'été, les trains seront coupés afin de permettre aux voyageurs de quitter le quai et de se rendre immédiatement dans les salles de la gare; les voyageurs n'auront plus, à attendre le départ du train comme par le passé; en outre, la façade de la gare donnant sur l'avenue, sera ornée d'une horloge, éclairée pendant la nuit.

On annonce le prochain départ de M. Vallée, chef de gare à Monaco qui serait envoyé à Menton; tout le monde a pu apprécier le zèle et l'urbanité de M. Vallée ainsi que sa fermeté dans certaines circonstances difficiles; nous regrettons que les nécessités du service l'éloignent de nous.

Nous sommes heureux d'avoir à constater un nouvel acte de probité; lundi dernier, la nommée Rose Brizzano, ménagère, demeurant rue Basse à Monaco, a trouvé dans ladite rue un porte-monnaie contenant la somme de 40 francs; elle s'est empressée de le déposer au commissariat de police et le soir même le porte-monnaie était rendu à son propriétaire.

Un des meilleurs artistes dramatiques de Paris, Lesueur, que nous avons eu le plaisir de voir et d'entendre, il y a peu de temps encore, au théâtre de Monte Carlo, vient de mourir d'épuisement. Voici quelques extraits d'un long article nécrologique publié sur cet acteur éminent par la *Gazette de France*:

L'art dramatique vient de faire une perte sérieuse. Lesueur est mort dans la petite maison qu'il habitait à Bougival depuis nombre d'années.

Deux jours avant sa mort, Lesueur, qui avait jusqu'alors horriblement souffert, devint plus calme. Sentant sa fin approcher, il envoya chercher le curé de Rueil, auquel il se confessa. La nuit se passa assez tranquille, ainsi que la journée du lendemain. Mais le soir même, une agitation fébrile s'empara du moribond. En proie à une fièvre ardente et tourmenté dans son délire de la soif de revoir Paris, ses becs de gaz, ses cafés, ses théâtres, il voulut se lever. Prières, supplications, tout fut inutile. Il se sentait assez fort, disait-il, pour faire en voiture le trajet de Bougival à Paris. On dut lui céder à la fin. On l'aidera à se lever, mais à peine fut-il debout, que, reconnaissant lui-même combien sa faiblesse était grande, il se laissa tomber épuisé dans un fauteuil, en murmurant: « Je ne peux pas, je ne peux pas. »

Il demanda alors qu'on roulât son fauteuil dans la salle à manger, près de la fenêtre donnant sur la Seine. Puis il fit ouvrir cette fenêtre et demeura quelques instants en contemplation, regardant tour à tour le ciel étoilé et les lumières qui brillaient au loin à travers les arbres.

Il était alors huit heures du soir. A onze heures, il était mort sans agonie, sans secousses, sans crise suprême.

Lesueur n'avait que cinquante-sept ans. Il était né à Paris le 10 janvier 1819.

Le général Hussein, ministre des travaux publics et de l'instruction publique, à Tunis, vient de passer quelques heures à Monaco; il était descendu chez M. le baron Jules de Lesseps, représentant du bey de Tunis à Paris.

Le général Hussein, élève à l'école militaire fondée au Bardo par Son Altesse Amet Bey et dirigée par des officiers et des professeurs européens, est sorti dans les meilleures conditions de cette école préparatoire.

Il débuta dans sa carrière, sous les auspices du général Kéréddin, comme premier secrétaire dans une mission confiée à ce chef dont les brillantes qualités et le haut mérite faisaient pressentir déjà l'homme d'état remarquable qui est à présent premier ministre à Tunis. Cette mission dura deux ans environ. Hussein, tout en prêtant à Son Excellence Kéréddin son concours le plus dévoué et le plus intelligent, profita de ce premier séjour à Paris pour se perfectionner dans l'étude de la langue française et dans celle de toutes les questions administratives, économiques et scientifiques qui avaient un grand attrait pour son esprit sagace et observateur. Depuis, le général Hussein fut chargé de différentes missions dans plusieurs cours d'Europe où il a su se faire apprécier et se créer de nombreux amis. Il a fait plusieurs voyages en Orient et en Amérique où l'a entraîné sa louable ardeur pour l'étude. A Tunis, ce fonctionnaire a été chargé de services importants, notamment de la direction municipale où, secondé par d'habiles ingénieurs français, il a posé les premiers jalons d'importants travaux d'utilité publique qui se développent en ce moment sur une grande échelle, sous l'impulsion d'une administration forte et intelligente. Récemment, le général Hussein reçut la mission de féliciter le maréchal de

Mac-Mahon à l'occasion de la confirmation de ses pouvoirs. L'envoyé de S. A. a rempli cette honorable mission à la satisfaction des deux gouvernements. En ce moment, il reste en Italie chargé de la régularisation de questions financières intéressant le gouvernement Tunisien.

Après les phases douloureuses traversées par la Tunisie, manque de récoltes, épidémies, révolutions et crises financières qui avaient plongé ce malheureux pays dans une situation des plus graves et des plus inquiétantes pour son avenir, Sidi Sadak Bey voulant faire face aux difficultés de sa position, résolut d'avoir recours à toutes les capacités qui l'entouraient, en nommant premier ministre le général Kéréddin. Il le chargea d'organiser et de diriger la nouvelle administration destinée à poser les bases du rétablissement de la prospérité du pays; ce choix ne pouvait être meilleur, et Kéréddin, secondé par les généraux Roustam, Hussein, ministres de la guerre et des travaux publics et d'autres capacités reconnues et honorées, ont déjà obtenu des résultats consacrés par l'approbation de leur digne souverain et par la reconnaissance des populations de la Tunisie.

Les efforts de la nouvelle administration dirigée par le général Kéréddin ont été couronnés par d'immenses résultats dont voici les principaux : 1° règlement des difficultés financières au moyen de la régularisation de la dette publique avec garanties données pour le paiement des intérêts sur les revenus administrés par une commission financière fonctionnant de la manière la plus régulière et dont les membres sont des plus honorables; 2° abolition de tous les abus qui pesaient sur les contribuables et sécurité donnée à chacun, depuis le plus pauvre jusqu'au plus riche, dans la libre possession de sa fortune et de ses revenus. 3° encouragement donné à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.

Conclusion : tranquillité parfaite; les malfaiteurs ont disparu du royaume par suite de la grande aisance résultant de l'état actuel des choses. La population de la Tunisie, autrefois de deux millions, réduite à un million 500 mille âmes à la suite des fléaux qui l'ont accablée, a augmenté de 500 mille âmes depuis l'existence de la nouvelle administration.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco).

Le compte-rendu de la semaine est toujours aux fêtes. Le soleil a beau rayonner et la verdure pousser aux arbres, les salons restent ouverts. Peu à peu le monde parisien en vient à la mode anglaise et laissant l'hiver terne et vide, fait du printemps la vraie saison de réception. On a dansé un peu partout à Paris depuis huit jours et on s'appête à y danser encore cette semaine.

L'Elysée lui-même s'est mis en frais de violons jeudi, mais seulement pour les habitués de la maison. Ah! la charmante compensation aux grandes colues dansantes de l'hiver que ce bal intime et comme le palais avait meilleur air dans le simple appareil de ses salons qu'avec tous les oripeaux dont il est surchargé aux grands soirs des entrées libres!...

La maréchale, duchesse de Magenta, portait une robe de satin bleu chine recouverte d'une tunique de tulle bleu relevée par des traînées de gros camélias roses thè. Au cou une superbe rivière de diamants. Dans les cheveux une guirlande de camélias pareils à ceux de la robe mêlés à des diamants.

Ce n'étaient d'ailleurs, à cette élégante réunion, que guirlandes et pierreries. Jamais les femmes n'ont porté autant de diamants ni de fleurs. Les jupes disparaissent sous les garnitures fleuries qui les couvrent et les cheveux sous les diamants qui les constellent. Nos mondaines se transforment en corbeilles de fleurs ambulantes. Par contre, les dentelles semblent de plus en plus passer de mode, et c'est dommage; quels ornements valent les garnitures de point-d'Angleterre et de Chantilly des robes d'autrefois?...

On allait commencer le cotillon quand a retenti dans les salons de la Présidence la nouvelle de la mort subite de M. Ricard, ministre de l'intérieur. Aussitôt la maréchale a fait cesser de danser et en peu d'instant les salons se sont vidés. Il ne m'appartient pas de juger ici, au point de vue politique, l'homme d'état que la mort vient d'enlever si soudainement à l'affection des siens. Au point de vue privé, M. Ricard méritait toutes les sympathies et tous les respects. C'était essentiellement l'homme de la famille, des jouissances calmes et pures du foyer domestique. Il succombe à une maladie de cœur activée par le travail écrasant du ministère. M. Ricard était né à Charenton dans le Cher. Il n'avait que quarante-huit ans.

Il laisse une très médiocre situation de fortune à sa veuve et à ses enfants et il a été décidé, en conseil des ministres, qu'une pension serait servie à M^{me} Ricard.

Le matin même où avait lieu à l'Elysée cette soirée si péniblement interrompue par la mort, le duc et la duchesse Decaze, entourés de quelques amis, assistaient à la Madeleine à la première communion de leur fils, le jeune duc de Glücksberg.

On sait que l'ancien président du conseil des ministres de Louis XVIII, élevé au titre de duc par le roi de France, fut créé duc de Glücksberg par le roi de Danemark, en 1818, à l'occasion de son mariage avec Egidie Beauvoil de Sainte-Aulaire, petite-fille par sa mère de la marquise de Tenquièrre de Soyecourt, de la princesse Wilhelmine de Nassau-Scarbruck et petite nièce de la duchesse Caroline de Holstein-Glücksbourg.

Le premier communiant de jeudi est l'ainé des deux enfants du duc Decaze. Le second est une fille Wilhelmine, âgée de dix ans.

Si nous reprenons maintenant la nomenclature des fêtes de la semaine, nous trouvons un bal mardi chez la vicomtesse Christian de Tredern, sœur de la princesse de Broglie, dans son magnifique hôtel de la place Vendôme, voisin du cercle des Mirlitons; un autre chez la comtesse de Cambacérés, née de Montesquiou-Fézensac et belle-mère de la jeune marquise d'Albufera; un troisième enfin chez la baronne de Rothschild, puis des réceptions chez la marquise de Mortemart, la duchesse d'Avary, la comtesse d'Armaillé, la comtesse de Moustier, dont le fils, le comte

Renaud de Moustier, est de retour de la Chine, et chez la duchesse Pozzo di Borgo.

Chez le comte d'Osmond il y a eu concert avec le ténor Roger et les élèves de son école de chant. Roger a chanté avec le charme inexprimable que vous lui connaissez, une romance havanaise et la *Carpe et les Barbillons* de la fable de Florian, mise en musique par Renabichinski.

Le comte d'Osmond, à la fois sportman intrépide, compositeur et littérateur, termine en ce moment un roman de mœurs qui sera une des attractions littéraires de l'été prochain.

Parmi les fêtes qui attendent encore Paris, il faut citer une soirée dansante chez la comtesse Edmond de Pourtalès et un bal chez la duchesse d'Uzès, bal évenement, car il doit reproduire par les costumes, de la livrée et tous les détails de la réception, les magnificences de l'hospitalité aristocratique au temps de Louis XV.

Je suis bien mondain cette semaine, mais prenez-vous en à la couleur du temps qui le veut ainsi et est toute aux quadrilles et aux cotillons.

En même temps qu'on vendait à Londres cette semaine un tableau de Gainsborong, 265,125 francs à M. Aguen, à Paris se dispersaient sous le marteau du commissaire-priseur quelques dessins de John Leech.

Leech, mort il y a une dizaine d'années, fut le créateur et l'un des principaux collaborateurs du *Punch*, ce chef-d'œuvre de fine satire hebdomadaire. Si j'avais à donner une idée de ce talent étrange, toujours prêt à faire sortir de la pointe de son crayon une figure grotesque d'homme d'état, de prince, de bourgeois ou de puissant de la terre, je dirais qu'il y avait en lui du Gavarni pour la fécondité et du Daumier pour l'ampleur comique des scènes. Vous voyez que je n'y vais pas de main morte, mais ceux qui voudront se donner le plaisir de feuilleter la collection prodigieuse du *Charivari* anglais n'hésiteront point à entrer dans mon sentiment.

Leech, dont les dessins excitaient si vivement l'autre jour l'émulation des amateurs devant les enchères, avait peut-être quelque chose de plus que ce que je viens de vous dire. Il excellait à surprendre et à exagérer, mais avec une délicatesse aristocratique, la ressemblance des hommes du jour que sa fantaisie le portait à placer sur les tréteaux de l'aire Polichinelle, de maître *Punch*, comme on dit à Londres. Nul n'a si bien dessiné que lui lord Palmerston, ni lord John Russell, ni les porte-couronnes du temps, ni non plus ce peuple d'Angleterre ondoyant et divers comme la mer qui baigne ses côtes.

Quand il reviendra un Macoulay, la collection du caricaturiste lui servira puissamment pour juger la Grande Bretagne moderne et en attendant elle est l'Angleterre de la moitié de ce siècle prise sur le vif par le crayon d'un maître.

BACHAUMONT.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 8 au 14 Mai 1876.

GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, français, c. Gasparini, sable.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 GOLFE EZA. b. *Deux Sœurs*, id. c. Massa, chaux.
 ST-TROPEZ. yacht, *la Vénus*, id. c. Rey, sur lest.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, sable.
 GOLFE EZA. b. *L'Assomption*, id. c. Audibert, chaux.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

EXPOSITION	BAROMÈTRE			TEMPÉRATURE DE L'AIR (Thermomètre, Centigrade)						Humidité relative. Moyenne diurne exprimée en cent. ^{es}	Pluie — Quantité d'eau tombée	Température de la Mer	VENTS	ÉTAT du Ciel	REMARQUES.
	9 h. mat.	3 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	Midi	6 h. soir	9 h. soir	Minimum	Maximum						
8 Mai	750.8	752.2	754.5	17° 5	14° »	14° »	12° 5	12° »	14° 8	72	5 ^{mm} 5	16° »	sud	couvert	Température moyenne du 8 au 14 mai: 15° 5.
9 —	756.9	757.2	757.7	13° 4	14° 4	14° »	13° 7	11° 2	15° 6	86	5 ^{mm}	15° 5	id.	id.	
10 —	755.2	754.8	755.8	14° 6	17° »	15° 5	12° 8	11° 4	18° »	77	»	16° »	nord	nuageux	
11 —	755.6	755.3	755.5	15° 6	17° 8	16° 2	14° 2	11° 3	19° 9	80	»	16° »	id.	peu nuageux	
12 —	755.9	756. »	756.8	15° 8	18° 1	15° 8	15° 1	12° 6	18° 1	83	5 ^{mm}	16° 5	ouest	couvert	
13 —	754.2	752.4	751.8	17° 7	20° 2	19° 5	16° 4	14° 2	20° 8	61	»	15° 5	id.	peu nuageux	
14 —	750.2	749.7	748.9	16° 6	20° »	18° 5	16° 5	14° 4	22° 3	53	»	15° 5	id.	id.	

GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable.
 ST-TROPEZ. cutter, *Vierge des Anges*, id. c. Cosso, vin et bois.
 NICE. cutter, *Conception*, italien, c. Massafro, sur lest.
 MENTON. b. *l'Amant*, français, c. Palmaro, id.
 ID. chasse marée, *l'Impartial*, id. c. Gabriel, fûts vides.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, sable.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moutte, id.
 ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Morlède, vin et bois.
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, sable.

Départs du 8 au 14 Mai 1876.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Fochon, sur lest.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moutte, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.
 ORAN. trois-mâts. *Nicaragua*, anglais, c. Th. Smith, id.
 GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, français, c. Gasparini, sur lest.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 VILLEFRANCHE. b. *Deux Sœurs*, id. c. Massa, id.
 MENTON. yacht, *la Vénus*, id. c. Rey, id.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 FINALE. cutter, *Conception*, italien, c. Massafro, id.
 MENTON. b. *l'Amant*, français, c. Palmaro, fûts vides.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moutte, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id.

Etude de M^e Henry LEYDET, Notaire,
 Avocat près le Tribunal Supérieur de la Principauté.

VENTE PAR LICITATION

En vertu de l'Ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté à la date du 27 avril 1876, et sur la mise à prix fixée par M. l'Avocat Général,

Il sera procédé le 29 mai courant, jour de lundi, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, à la vente aux enchères publiques d'une pièce de terre dénommée domaine de Rocqueville, sise à Monaco, au quartier de la Costa, confrontant, au Nord et à l'Est, à la ruelle de Monaghetti-Turbie, au Midi, à la route de Menton, à M. de Beauchamps, à M^{me} Lestiboudois, à M. Seguy et à M. le comte de Vedel, à l'Ouest, à M. Alexandre de Zlotnicki.

La vente de cette pièce de terre sera faite au mètre carré, en totalité ou par lots et parcelles, suivant les accords qui seront faits entre les acquéreurs et les vendeurs à l'audience des criées. La mise à prix est de 25 fr. par mètre carré pour les lots sur la route de Menton; 22 fr. pour les lots dans l'intérieur de la propriété inférieurs à 4,000 mètres, et 20 fr. pour ceux supérieurs à cette contenance ou pour toute la propriété.

La pièce de terre dont s'agit, dépend des successions

réunies de M. François-Christophe-Edmond de Kellermann, duc de Valmy, et de M. le comte Paul de Fersen. Elle est aujourd'hui la propriété de M^{me} Henriette de Kellermann, fille et unique héritière de M. le duc de Valmy surnommé, épouse autorisée de M. Marino Caraccioli, prince Ginetti, demeurant et domiciliés ensemble à Rome; et des enfants mineurs de M. le comte de Fersen, M. Paul Alexis comte de Fersen et M^{me} Anna Olga de Fersen, placés tous les deux sous la tutelle de M. Alexis Gregoriowitch de Plestcheyeff, capitaine de hussards dans la garde impériale russe, domicilié à Monaco.

M. le prince et M^{me} la princesse Ginetti et M. de Plestcheyeff ayant élu domicile chez M^e Leydet, avocat au dit Monaco.

M^{me} la princesse Ginetti, libre de ses droits, s'étant jointe volontairement aux mineurs pour faire procéder à la vente.

Le cahier des charges contenant les clauses et condi-

tions de la vente et le plan parcellaire de la pièce de terre dont s'agit ont été déposés au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté le 27 avril 1876.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M^e de Loth ou à M^e Leydet, avocats au dit Monaco

Monaco, le 9 mai 1876.

H. LEYDET, avocat.

A VENDRE:

BON BILLARD

S'adresser rue de Lorraine, 13, à Monaco.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 18 OCTOBRE 1876-76. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	expr.	mixt.	dirt.	mixt.	expr.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.		7 50	6 41	12 30	1 20
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.		6 40	9 47	10 02	2 01	3 39
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 03	10 04	11 29	1 40	3 04	5 38	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26	8 57
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16		10 58	12 43	2 45	4 37	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30			1 »	2 57	4 51	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37			1 07		4 58		9 33
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45			1 19		5 06		9 42
10	1 20	» 90	» 65	Eze	9 03		11 32	1 34	3 22	5 25	7 26	9 56
19	2 45	1 85	1 30	Monaco	9 08		11 37	1 40	3 28	5 31	7 32	10 02
173	19 15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 33		11 53	2 15	3 49	5 56	7 51	10 22
				Menton	11 45			4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Vintimille heure de Rome	6 05			10 20	10 50	8 16		
				Gènes								

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	478	4	482	486	488	492	494	496	498
					omn.	expr.	omn.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.		mat.			7 05		1 05		4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		7 »		mat.	12 15		soir	7 05	soir
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 25		11 »	12 40	3 50	7 30	10 »	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 48		11 20	12 58	4 10	7 54	10 22	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		8 »		11 31	1 04	4 19	8 01	10 28	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze		8 13		11 44	1 18	4 32	8 15		
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu		8 21		11 52		4 40	8 23		
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer		8 29		12 06	1 31	4 49	8 32		11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée		8 42	mat.	12 19	1 44	5 19	8 45	11 02	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	9 »	10 12	12 35	2 07	5 56	9 05	11 08	
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	9 57	11 28	1 48	3 11	6 16	10 02	11 57	
				Toulon	12 04	1 53	4 14	7 40	7 29				
				Marseille	2 22	3 20	6 27	9 45	9 05				

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquisite souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.